



Géographie du hareng à la fin du Moyen Âge : les mers du Nord, des lieux de production ?

Frédérique LAGET

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno David,
Président du Muséum national d'Histoire naturelle

RÉDACTRICE EN CHEF / EDITOR-IN-CHIEF: Joséphine Lesur

RÉDACTRICE / EDITOR: Christine Lefèvre

RESPONSABLE DES ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES / RESPONSIBLE FOR SCIENTIFIC NEWS: Rémi Berthon

ASSISTANTE DE RÉDACTION / ASSISTANT EDITOR: Emmanuelle Rocklin (anthropo@mnhn.fr)

MISE EN PAGE / PAGE LAYOUT: Emmanuelle Rocklin, Inist-CNRS

COMITÉ SCIENTIFIQUE / SCIENTIFIC BOARD:

Cornelia Becker (Freie Universität Berlin, Berlin, Allemagne)
Liliane Bodson (Université de Liège, Liège, Belgique)
Louis Chaix (Muséum d'Histoire naturelle, Genève, Suisse)
Jean-Pierre Digard (CNRS, Ivry-sur-Seine, France)
Allowen Evin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Bernard Faye (Cirad, Montpellier, France)
Carole Ferret (Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Paris, France)
Giacomo Giacobini (Università di Torino, Turin, Italie)
Véronique Laroulandie (CNRS, Université de Bordeaux 1, France)
Marco Masseti (University of Florence, Italy)
Georges Métaillé (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Diego Moreno (Università di Genova, Gènes, Italie)
François Moutou (Boulogne-Billancourt, France)
Marcel Otte (Université de Liège, Liège, Belgique)
Joris Peters (Universität München, Munich, Allemagne)
François Poplin (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Jean Trinquier (École Normale Supérieure, Paris, France)
Baudouin Van Den Abeele (Université Catholique de Louvain, Louvain, Belgique)
Christophe Vendries (Université de Rennes 2, Rennes, France)
Noëlie Vialles (CNRS, Collège de France, Paris, France)
Denis Vialou (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Jean-Denis Vigne (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France)
Arnaud Zucker (Université de Nice, Nice, France)

COUVERTURE / COVER:

Olaus Magnus, *Historia de gentibus septentrionalis*, Rome, 1555.
Caen, BU Droit-Lettres, Réserve 11052.
Cliché: Thierry Buquet, avec l'autorisation de la bibliothèque.

Anthropozoologica est indexé dans / *Anthropozoologica is indexed in:*

- Social Sciences Citation Index
- Arts & Humanities Citation Index
- Current Contents - Social & Behavioral Sciences
- Current Contents - Arts & Humanities
- Zoological Record
- BIOSIS Previews
- Initial list de l'European Science Foundation (ESF)
- Norwegian Social Science Data Services (NSD)
- Research Bible

Anthropozoologica est distribué en version électronique par / *Anthropozoologica is distributed electronically by:*

- BioOne® (<http://www.bioone.org>)

Anthropozoologica est une revue en flux continu publiée par les Publications scientifiques du Muséum, Paris, avec le soutien de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS.

Anthropozoologica is a fast track journal published by the Museum Science Press, Paris, with the support of the Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS.

Les Publications scientifiques du Muséum publient aussi / The Museum Science Press also publish:

Adansonia, European Journal of Taxonomy, Geodiversitas, Naturae, Zoosystema.

Diffusion – Publications scientifiques Muséum national d'Histoire naturelle

CP 41 – 57 rue Cuvier F-75231 Paris cedex 05 (France)

Tél.: 33 (0)1 40 79 48 05 / Fax: 33 (0)1 40 79 38 40

diff.pub@mnhn.fr / <http://sciencepress.mnhn.fr>

© Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2018

ISSN (imprimé / print): 0761-3032 / ISSN (électronique / electronic): 2107-08817

PHOTOCOPIES:

Les Publications scientifiques du Muséum adhèrent au Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC), 20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris. Le CFC est membre de l'*International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFRRO)*. Aux États-Unis d'Amérique, contacter le *Copyright Clearance Center*, 27 Congress Street, Salem, Massachusetts 01970.

PHOTOCOPIES:

The Publications scientifiques du Muséum *adhere to the* Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC), 20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris. The CFC is a member of *International Federation of Reproduction Rights Organisations (IFRRO)*. In USA, contact the *Copyright Clearance Center*, 27 Congress Street, Salem, Massachusetts 01970.

Géographie du hareng à la fin du Moyen Âge : les mers du Nord, des lieux de production ?

Frédérique Laget

1 rue de la Hallebarde, F-45000 Orléans (France)

frederique.laget@gmail.com

Soumis le 18 août 2017 | Accepté le 11 janvier 2018 | Publié le 20 avril 2018

Laget F. 2018. — Géographie du hareng à la fin du Moyen Âge : les mers du Nord, des lieux de production ?, in Jacquemard C., Gauvin B., Lucas-Avenel M.-A., Clavel B. & Buquet T. (éds), *Animaux aquatiques et monstres des mers septentrionales (imaginer, connaître, exploiter, de l'Antiquité à 1600)*. *Anthropozoologica* 53 (6): 81-86 <https://doi.org/10.5252/anthropozoologica2018v53a6>. <http://anthropozoologica.com/53/6>

RÉSUMÉ

La grande pêche harenguière fait son apparition dans les derniers siècles du Moyen Âge et se concentre dans les eaux septentrionales (Baltique, mer du Nord, Manche). Elle devient une manne pour les marchés urbains en demande de nourriture abondante et peu chère. Le hareng est alors un produit de masse dans le Nord de l'Europe et fournit des marchés essentiellement urbains. Cela suppose d'avoir en amont les techniques de pêche et de navigation suffisantes pour un tel ravitaillement. En cela, la pêche harenguière constitue une nouveauté car elle ne s'organise plus à l'échelle locale. Les lieux de la pêche prennent la forme d'une série de nœuds emboîtant entre eux différents parcours qui suivent la migration du poisson. La mer devient alors une sorte d'« arrière-pays » maritime des marchés urbains. Puis, lorsque les harengs sont débarqués, les pouvoirs publics prennent à leur égard nombre de dispositions (lutte contre la fraude, contre les prises trop nombreuses...) qui montrent l'importance sociale du hareng. Tout cela contribue à la création d'un personnel spécialisé, donnant ainsi naissance à la figure du marin-pêcheur, concurrent nouveau du paysan-pêcheur qui évoluait jusqu'alors sur les rivages septentrionaux. De ce point de vue, les mers nordiques deviennent un nouveau centre géographique dans l'économie européenne.

MOTS CLÉS

Pêche,
hareng,
ravitaillement,
ressources maritimes.

ABSTRACT

Geography of the herring in the late Middle Ages: were the Northern seas areas of production?

Wider herring fishing appeared in the Northern seas in the late Middle Ages. It became a godsend for urban markets, which needed plentiful and cheap food. Herring was a mass product in Northern Europe at that time and supplied mainly towns. That situation supposed to master new fishing and sailing techniques needed for such food supplies. Herring fishing was a novelty for it was not organised locally anymore. Fishing sites may be compared to series of hubs that assembled together different processes that followed the migration of fish. The sea itself thus became a kind of hinterland for urban markets. Then, when herrings were unloaded, public authorities took many measures (against fraud or too plentiful catches) that show the social significance of this fish. All of this led to the creation of specialised fishing staffs, which gave birth to the figure of the fisherman as a rival of the old fishing farmer. From this point of view, the Nordic seas became a new geographic centre for the European economy.

KEY WORDS

Fishing,
herring,
supply,
maritime resources.

INTRODUCTION

Le « hareng-roi », pour reprendre l'expression de Jean-Claude Hocquet (1987: 79), fait figure d'exception parmi ses congénères. Ce poisson pélagique qui se déplace en immenses bancs, flottant en pleine eau de la Baltique à la Manche, constitue une véritable manne dont la commercialisation éclipse celle, souvent plus locale, des autres espèces. La pêche harenguière, emblématique de la grande pêche des XIV^e et XV^e siècles, est au fondement d'une géographie économique alors singulière, où les trafics visent, non plus seulement à relier entre eux deux points terrestres, mais à aller quérir une ressource en haute mer. Dans le contexte médiéval, où la mer est un univers à la fois craint et redouté, et où les ressources sont principalement terrestres, il s'agit là d'une nouveauté – d'autant plus que le hareng, et par extension les autres poissons salés, fumés ou séchés (*stockfisch* et autres gadidés proches de la morue, comme l'églefin et le haddock), devient une nourriture de base pour nombre d'Européens de l'époque. Ce qui est intéressant ici est d'essayer de comprendre comment s'organise ce type de pêche dès ses débuts, et ce qu'il révèle sur l'appréhension des ressources maritimes.

UN RAVITAILLEMENT ESSENTIEL

L'exploitation de la ressource halieutique n'est pas une nouveauté à notre période. L'archéozoologie nous apprend que le véritable tournant en matière de pêche, celui qui vit la prédilection pour les espèces diadromes ou d'eau douce basculer pour une pêche surtout tournée vers les espèces marines, peut être situé au cours du XI^e siècle en Occident, et principalement en Angleterre (Barrett *et al.* 2009: 37).

La nouveauté à partir du XIII^e siècle réside dans les quantités pêchées et transportées, d'une part, et dans l'espace même de la pêche, d'autre part. Or, il se trouve que les espèces concernées par ces deux évolutions sont le hareng et la morue, poissons abondants et fournissant un ravitaillement bon marché. Ce faisant, ils contribuent à faire de la mer un espace complémentaire de la ville, à l'instar de la campagne agricole. Voyons pourquoi, et comment.

Il faut d'abord remarquer que nous retrouvons ces deux espèces de poissons un peu partout dans notre zone d'étude, frais ou salés. Prenons un exemple parmi quelques dizaines : à Namur, on constate par l'archéologie que jusqu'au XV^e siècle, plus de 90 % du poisson consommé sur place vient d'eau douce ; ensuite, les restes de poissons d'eau de mer, principalement hareng et morue, prennent le dessus sur les poissons d'eau douce (Sicking & Abreu-Ferreira 2009: 10). L'évolution est similaire dans le nord de la France, où la prédominance des espèces marines s'affirme nettement du XIII^e au XIV^e siècle, d'après les restes de poisson retrouvés sur place (Clavel 2001: 143 ; Clavel & Vorenger 2008: 66). En Angleterre, ce que l'on observe à cette période est plutôt une généralisation des processus de conservation du poisson, par la saumure, le séchage, le salage ou le fumage ; laquelle généralisation indique une demande croissante pour des poissons de mer. En Scandinavie

enfin, la pêche est plus locale puisque les bancs de harengs sont tout proches, mais l'on observe une véritable animation artisanale et commerciale autour de la pêche, de la salaison et de la vente du poisson dans les environs du Sund ; à proximité des châteaux royaux de Skanör et de Falsterbo en Suède, sous domination danoise après 1397, les marchands hanséates, danois et hollandais bénéficient de l'octroi de *fed*, des petits terrains où installer des baraquements pour vendre le poisson. Le contrôle suprême y est exercé par un bailli danois (Delort 1984: 301, 302).

Ainsi, la demande en poisson de mer, et notamment en hareng, explose à la fin du Moyen Âge. Pourquoi ? Goût nouveau ou techniques de pêches inédites ? C'est plutôt dans cette dernière voie qu'il faudra trouver nos réponses. Voyons comment, concrètement, fonctionne la pêche harenguière.

En règle générale, on prend le hareng au filet en nappe dérivant, laissé provisoirement dérivant au large, sauf exceptions rares (on sait par exemple que les Anglais pêchant en Islande au XV^e siècle utilisent des palangres, qui sont des cordes ou grosses lignes auxquelles sont fixées des lignes munies d'hameçons, pouvant être lestées et reposer au fond, ou bien être maintenues à la surface par des flotteurs). Une telle technique permet bien sûr d'obtenir plus de prises, mais demande également plus de place de stockage (pour les filets et pour les poissons) et plus d'hommes à bord, aussi bien pour pêcher, manœuvrer que pour saler et caquer le poisson. Il est donc logique que cette pêche se développe à partir du XIV^e siècle, c'est-à-dire à partir du moment où l'on commence à construire des navires de plus gros tonnages. De fait, cette augmentation (en moyenne) des tonnages est avérée partout en Europe du Nord à partir du XV^e siècle : en Angleterre, en Normandie, en Bretagne, dans les Pays-Bas bourguignons, la proportion de navires jaugeant plus de 200 tonneaux s'accroît à cette période (Touchard 1967: 91 ; Burwash 1969: 96, 97 ; Mollat 1983: 137 ; Paviot 1995: 285, 286 ; Cassard 2001: 168).

La conséquence immédiate de cet état de fait est la conversion du hareng en produit de masse : son conditionnement en grandes quantités réduit son prix et il se retrouve commercialisé dans une aire de diffusion très large. La difficulté pour notre période est d'évaluer précisément les quantités pêchées et vendues, car l'historien manque de données chiffrées ; Jean-Claude Hocquet s'y est toutefois risqué pour Fécamp et Dieppe, où il obtient une moyenne arrondie de 13 015 poissons par sortie de pêche. Par extrapolation, on peut conjecturer 1820,6 tonnes de poisson prises à Dieppe pour l'année 1475 (Hocquet 1987: 81). Alain Derville a tenté de semblables calculs pour Calais, où il obtient pour les bonnes années une fourchette d'exportations de hareng par voie de mer située entre six et huit millions de poissons, soit entre 1020 et 1360 tonnes (Hocquet 1987: 84).

Cette situation résulte de l'abondance inédite de la ressource en Manche et mer du Nord : jamais encore produit animal n'avait été aussi foisonnant. On connaît le témoignage émerveillé de Philippe de Mézières, alors qu'il était envoyé en mission diplomatique au Danemark au cours des années 1360, devant l'afflux des bancs argentés dans le Sund :

«Entre le royaume de Norvegue et le royaume de Dannemarche a ung long bras de la grant mer qui depart l'isle et le royaume de Norvegue de la terre ferme et du royaume de Dannemarche. [...] Et comme Dieu l'a ordonne son ancelle Nature ouvrant deux moys de l'an et non plus, c'est assavoir en septembre et en octobre, le harant fait son passaige de l'une mer a l'autre, parmy l'estroit, en si grant quantite que c'est une grant merveille. Et tant y passe en ces deux moys susditz, que en plusieurs lieux en ce bras de xv lieues de long on les pourroit tailler a l'espee.» (Cooplant 1969: 248, 249)

C'est alors une aubaine pour les citadins pauvres, les plus dépendants des miséreux. Leur survie repose sur les produits de la campagne et leur capacité à les acheter, ce qui les rend captifs des fluctuations de prix et, partant, de la rareté d'une ressource. Un produit courant, donc bon marché, est une opportunité inédite pour un monde urbain en pleine expansion, où la disette menace régulièrement. On constate ainsi la présence du hareng, plus ou moins frais, dans les villes de la moitié nord de la France : à Saint-Omer au XIII^e siècle s'est ouvert un marché pour les pauvres, où se vendaient les poissons caqués trop vieux, « indignes d'entrer en corps de chrétien ». De même à Paris, où saint Louis institua un marché dédié au hareng suranné, c'est-à-dire celui de la saison précédente (Hocquet 1987: 46). Nourriture de faible valeur, de qualité variable, le hareng compense en ville la cherté de la viande et du pain, et l'impossibilité de cultiver un petit lopin. En outre, il met à disposition des citadins les moins aisés la nourriture frugale mais toujours disponible dont seuls, ordinairement, profitent les habitants des rivages. Le mode de vie du littoral s'exporte donc, il quitte la stricte contrainte géographique du bord de mer. On assiste donc aux débuts d'une exploitation de plus en plus intensive de l'espace maritime.

LES LIEUX DE PÊCHE

La grande pêche ne s'organise plus à l'échelle locale et redessine aussi bien les trajectoires que le métier des pêcheurs. Les lieux de pêche, désormais, prennent la forme de parcours emboîtés les uns dans les autres par une série de nœuds.

Notons tout d'abord que la pêche harenguière est itinérante, car elle suit les migrations du poisson : on le retrouve fin juin dans les îles écossaises, en juillet et août en mer du Nord, en septembre-octobre le long des côtes orientales de l'Angleterre, puis il entre en Manche de novembre à Noël, voire en février (Mollat 1983: 101, 102; Delort 1984: 295; Hocquet 1987: 82). S'installe ensuite un temps de relâche jusqu'au printemps où recommencera une nouvelle harengaison (la saison de la pêche au hareng).

Après la pêche vient le débarquement des prises, sur une plage ou un port, qui constitue le premier « nœud » de transit du poisson, c'est-à-dire la première vente. Si la pêche a été salée, voire caquée, à bord du bateau, elle peut partir à destination de marchés lointains car la conservation est mieux assurée qu'avec du poisson frais, quasiment toujours

condamné à une commercialisation locale. L'importance de ce débarquement tient précisément au fait qu'il conditionne ensuite la redistribution de la marée.

Celle-ci atteint ensuite les marchés de redistribution, comme Quimper qui approvisionne la cour ducale bretonne au XIV^e siècle; les projections du port finistérien de fond d'estuaire peuvent d'ailleurs s'avérer lointaines, puisqu'en 1372-1373, Guy de la Roche, collecteur pontifical de la province de Tours, y achète du poisson destiné à la cour d'Avignon (Mollat 1983: 99)!

On connaît d'autres exemples, telle Nantes, qui dessert les pays ligériens par voie fluviale, ainsi l'hôpital d'Angers ou encore l'abbaye de Fontevraud, laquelle reçoit des rentes annuelles en prises de l'Atlantique (la moitié des seiches de la seigneurie de La Garnache, seiches et tourteaux de Bouin, daurades et moules de Beauvoir). D'autres villes situées sur la Manche, suivent de leur côté l'axe séquanien (Mollat 1983: 98).

Enfin, la dernière étape est celle des grands marchés de consommation : en France par exemple, Paris est le plus gros centre de consommation de poisson à la fin du Moyen Âge, tandis que Rouen est le plus important centre de stockage et de distribution (Mollat 1983: 100). On voit donc bien la mer devenir progressivement un arrière-pays, fournisseur de marchés urbains et d'un vaste réseau de distribution de denrées, à l'instar des campagnes.

En témoigne l'assertion des pêcheurs du cap Sizun et du cap Caval (aujourd'hui Penmarc'h) auxquels le pape Sixte IV accorde une dispense pour qu'ils puissent aller pêcher le merlu les jours de repos, telle qu'elle est reproduite par la chancellerie pontificale dans la bulle du 27 mai 1479 :

«[...] *ipsi merlutii eisdem mensibus plus ceteris anni temporibus ibidem habundare consueverunt, qui, non solum pro usu hominum regionis illius utiles admodum existunt, verum etiam ad diversas alias mundi partes deferri consueverunt.*» (Waquet 1913: 9)

([...] ces merlus ont pris l'habitude de se trouver en abondance au même endroit, plus lors de ces mêmes mois que le reste de l'année; non seulement ils se montrent tout à fait utiles aux besoins des hommes de cette région, mais encore est-il d'usage de les emporter vers d'autres lointaines régions du monde.)

Cette justification repose sur un double consensus : celui de l'utilité sociale des pêcheurs et celui de la projection lointaine de la pêche. Bien sûr, il est fort possible que les Cornouaillais exagèrent quelque peu la portée de leurs prises; il est même probable qu'eux-mêmes ne sachent pas réellement où elles sont vendues et consommées, leur savoir s'arrêtant au premier point de vente des poissonniers (certainement Quimper). Le reste est pour eux noyé dans ce *diversas* bien vague, qui sans rien localiser précisément n'en possède pas moins l'idée, bien comprise par le pape, d'éloignement progressif et de divergence; comme si les pêcheurs se représentaient l'espace où se distribue leur pêche, non comme une route linéaire, mais comme un éventail de régions disparates et étrangères les unes aux autres (*alias*), séparées par l'éloignement et non contiguës (*diversas*), en un mot, comme un réseau.

Cette conception de la pêche comme approvisionnement massif et non plus seulement comme mode de subsistance local conduit à des modifications de son paysage. La pêche hauturière pousse à l'exploration, et ce dès les initiatives flamandes du XIII^e siècle : les hommes de Calais, Nieuport ou Blankenberge s'en vont chercher le poisson jusqu'en Angleterre, où ils sont plus ou moins bien accueillis (Sicking 2004: 134). Il en est de même pour les expéditions anglaises menées au large de l'Islande à partir de 1412, poussées là par les besoins commerciaux en hareng, en morue ou en églefin ; plus tard, ce sont les bancs de Terre-Neuve qui attireront les navires. Dans le monde scandinave, il a été remarqué que le trajet de la colonisation norroise, de la Norvège à l'Islande et aux Féroé, puis au Groenland, puis au Vinland, suit le chemin de la morue : est-ce un hasard ? (Sicking & Abreu-Ferreira 2009: 9)

C'est à ce moment crucial que l'on voit la grande pêche devenir techniquement plus exigeante que la pêche locale ou complémentaire des temps passés. Elle devient véritablement une activité productive, demandant un personnel spécialisé. Le paysan-pêcheur laisse la place au marin-pêcheur, ou à tout le moins en subit la concurrence.

LA CONSCIENCE DE LA RESSOURCE : PROTECTION ET RÉGLEMENTATION

Cette pêche devenue indispensable et les hommes qui la pratiquent sont précieux pour les pouvoirs souverains, et la protection que ces derniers leur apportent est un indice notable de leur utilité sociale. On sait par exemple que, dans certaines régions, les pêcheurs bénéficient d'une fiscalité avantageuse, ce qui témoigne d'une volonté locale de conserver et promouvoir leur activité. Ainsi dans le Yorkshire, depuis 1251, un accord conclu entre les paroissiens de Scarborough et l'abbaye de Cîteaux (dont dépend l'église paroissiale) stipule que les pêcheurs de la ville voient leur dîme sur le poisson diminuée dans deux cas : lorsqu'ils sont allés sur le *Dogue Drague*, c'est-à-dire sur le Dogger, ils ne paient alors qu'1/40^e du prix de vente au lieu d'1/10^e ; et lorsqu'ils ont pris des harengs du *Ferth*, qui peut être aussi bien le Firth of Forth que le Moray Firth en Écosse, ils voient alors toutes leurs dépenses déduites de la dîme d'1/10^e (Heath 1968: 56). Au vu de la documentation, toujours parcellaire pour ces périodes, il est difficile de généraliser le cas de Scarborough, qui reste un cas particulier mais néanmoins éclairant sur le rôle éminent que les autorités locales entendent conférer à leurs pêcheurs.

PROTÉGER LES PÊCHEURS

Nous pouvons dire qu'il existe parmi les milieux dirigeants, principalement politiques, une véritable « conscience de la ressource » ; nous entendons par là une conscience du caractère indispensable de la ressource halieutique, et de la nécessité de la devoir garantir. Cette attitude de projection globale dans l'avenir fait en effet partie des prérogatives souveraines et se traduit dans des mesures de protection de cette ressource.

Pour ce faire, les pouvoirs publics procèdent de deux manières, en cherchant à protéger les pêcheurs et à limiter les pertes lors de la pêche. Les témoignages sont ici ceux des autorités publiques, dont dépendent ces initiatives et ces orientations spatiales de la pêche ; mais elles se fondent, bien entendu, sur une demande singulière ou collective, significative de l'importance désormais accordée aux produits de la mer.

En Manche, sur le plan diplomatique, la protection des pêcheurs passe par la signature de trêves de pêche, dites en Flandre « *treves pescheresses* » ou « *stilsate* ». La première de ce genre qui soit documentée est intégrée dans le traité de commerce signé entre Flamands et Anglais le 30 novembre 1406 ; elle concerne également les Français et les Bretons (Paviot 1995: 205 ; Sicking & Van Vliet 2009: 339). C'est sur ce traité que s'appuient des Anglais victimes d'attaques pirates en Flandre, lorsqu'ils écrivent au duc de Bourgogne Jean sans Peur pour s'en plaindre :

« Et jasoit ce que pardessus ce il soit comprins au .vj.^e article desdites trieves que es portz et havres de Flandres aucuns escumeurs ne gens laborans sur la guerre [...] ne seront souffrir entrer ne issir pour faire grevance aux marchans, leurs facteurs, familiers des nefz et maronniers, pellerins, clers et pescheurs de la partie d'Engleterre [...] »¹.

Il existe également des sauf-conduits pour les pêcheurs, censés les garder des attaques ; et il semble qu'ils les aient pris très au sérieux. En Flandre toujours, le roi de France délivre le 8 novembre 1403 un sauf-conduit « pour les pescheurs d'Angleterre etc. venir seurement au costé de Flandres », valable jusqu'au mois de mars suivant (Paviot 1995: 205) ; il couvre en fait le temps de la harengaison dans cette zone.

Ces protections diplomatiques sont réciproques : si le roi de France accorde sa sauvegarde aux pêcheurs d'autres nations, le roi d'Angleterre fait de même, en octobre 1406 par exemple. Les conflits amenuisent quelque peu la régularité de ces garanties et leur efficacité, mais elles sont réelles et ressortissent aussi bien aux puissances souveraines qu'aux villes (en Flandre), aux États et aux conseils (en Hollande, Zélande et Frise).

Enfin, le recours à des convoyeurs (*vredeſcepen* en Flandre) est généralisé en Manche. Par exemple, en 1438, les pêcheurs harenguiers de Dunkerque partent en convoi, car le récent siège de Calais par Philippe le Bon fait craindre un regain de violence anglaise envers les Flamands (Sicking & Van Vliet 2009: 340). De même, peu de temps avant la trêve de pêche de 1439, Zélandais et Hollandais se prémunissent des Anglais en engageant des convois de protection pour leurs busses de pêche (navires harenguiers d'origine hollandaise, jaugeant environ 80 tonneaux et permettant le salage du poisson à bord). Ces mesures sont financées sur la pêche elle-même.

C'est ici une nouvelle géographie du marché de la pêche qui se dessine, où le basculement commence entre la Flandre et le nord des Pays-Bas. À travers ce type de mesures, évidemment plus marquées aux Pays-Bas où la pêche harenguière a une importance exceptionnelle, on voit que la pêche n'est plus seulement une question locale, mais possède désormais des enjeux diplomatiques.

1. Algemeen Rijksarchief, Bruges, Trésor de Flandre, série I, no 2508, fo 1, c 1413-1415.

RÉGLER LA PÊCHE

La pêche n'est plus seulement une affaire des bords de mer, des marges : les pêcheurs rejoignent à cette époque les paysans dans le groupe de ceux qui nourrissent tous les autres. Cela se lit dans les réglementations mises en œuvre par les autorités publiques, qui montrent que les activités qui ont lieu en mer se trouvent peu à peu normalisées au même titre que les travaux terrestres. On peut donc parler d'une « conscience de la ressource », qui se lit avec netteté dans les mesures prises pour limiter la taille des prises. La plupart des souverains européens, en effet, sont conscients du problème et s'en préoccupent nettement au tournant des XIII^e et XIV^e siècles.

En Angleterre, Édouard I^{er} prend des mesures explicitement formulées « *pro salvatione congrorum* », ordonnant aux pêcheurs de se tourner vers le maquereau et leur interdisant la pêche au congré entre Pâques et la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin) dans les eaux des îles anglo-normandes, où ils avaient l'habitude d'en prendre (Hocquet 1987: 75). La limitation des périodes de pêche est un moyen de garantir la pérennité de la ressource. Ailleurs, l'on réglemente les formats des filets de pêche. Ainsi en 1393, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, interdit l'utilisation de certains d'entre eux, dont les mailles sont jugées trop étroites :

« Comme a nostre cognoissance soit venu que plusieurs pescheurs demourans sur la costiere de la mer entre nostre ville de L'Escluse et la ville de Gravelinghes aient depuis aucun temps acoustumé de peschier en la mer sur ladite costiere de certains reys appellés tresmailliers et aussi de certains autres reys nommés ebbezetter, par lesquelles reys, pour ce qu'elles sont si estroites de mailles et si fort pleines, lesdiz pescheurs gastent et destruisent si grant quantité de menuz poissons, que la pescherie de la mer sur la costiere dessusdicte en est a present tres fort diminuee, et seroit en aventure de toute estre gastee et perdue ou temps a venir, se par nous sur ce n'estoit pourveu de remede. » (Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 1, no 353, 27 septembre 1393 ; Van Nieuwenhuysen 1974)

Dans un rappel ultérieur de cette ordonnance, le duc explique un peu plus le problème :

« [...] et par ce et [que les reys] sont si fort pleines, ilz tirent a terre tout le nourrecon du poisson qui se perist, et gastent ainsi du tout la pescherie [...] » (Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 1, no 353, 27 septembre 1393 ; Van Nieuwenhuysen 1974)

Qu'est-ce que le « nourrecon », la nourriture ou bien les individus les plus jeunes ? Dans tous les cas, l'idée est de prévoir une perte possible qui n'est pas encore manifeste mais qui le sera si ces pratiques perdurent.

Quelles sont-elles, d'ailleurs ? Les *tresmailliers* sont probablement ces filets appelés *trameaulx* en France, au Tréport par exemple, et utilisés depuis des bateaux dits *tramailliers*. Un tramail est un filet triple, composé de trois nappes fixées ensemble par deux ralingues, cordes qui maintiennent les bords d'un filet de pêche, l'une en haut et l'autre en bas. Les deux filets extérieurs sont grossiers et assez lâches, le filet intermédiaire est à mailles fines et plus grand que les deux autres, entre lesquels il flotte. Avec ce système, le poisson traverse facilement la première nappe, sans être pris par les ouïes ;

il rencontre ensuite la deuxième, qu'il pousse sans la traverser, mais jusqu'à se prendre dans une maille du troisième filet, plus lâche, pour former une poche où il reste prisonnier sans être blessé. En outre, le tramail permet de prendre du poisson sur ses deux faces : c'est un formidable instrument de travail et qui limite la perte de poisson lors de la prise (Hocquet 1987: 70-72). Mais l'inconvénient ici est la taille des mailles du filet central, semble-t-il mal adaptée aux prises.

Quant à l'*ebbezetter*, évidemment flamand, nous ne le trouvons pas mentionné ailleurs : sans doute ce nom vient-il de *ebbe*, « jusant », « reflux », et de *zetten*, « mettre », « déposer » ? Ce serait alors un filet dormant tendu dans un piège à poisson littoral, où les poissons se prennent au jusant.

Deux choses sont intéressantes à remarquer dans le dispositif de cet acte : d'une part, il se présente bien comme une mesure de prévention ; le duc prend acte du présent (« [...] est a present tres fort diminuee [...] ») pour prévoir l'avenir (« [...] seroit en aventure de toute estre gastee et perdue ou temps a venir [...] »). L'enjeu est bien la préservation d'une ressource alimentaire, jugée par conséquent essentielle à la chose publique. D'autre part, ce dispositif cherche à préserver une pêche locale : les poissons gâchés sont « menuz poissons » de « la costiere de la mer » ; ce sont ceux qui alimentent les marchés locaux, non la grande pêche internationale, mais l'existence même de cet acte atteste leur importance au sein des économies locales.

De telles mesures existent ailleurs. À Nantes, en 1495-1497, le receveur de la ville rémunère un étalonneur de mesures qui, entre autres, vérifie justement la taille des filets et des engins de pêche (Darsel 1968: 1-14 ; Hocquet 1987: 73). En France, c'est Charles VI qui réglemente à plusieurs reprises les mêmes éléments (Morinière 1815: 327). En Bretagne, Louis XII s'intéresse quant à lui à la taille des poissons que l'on peut prendre pour les vendre hors du pays, et recommande de « non prendre les blectes, menuses et autre menu poisson et apatz de gros poisson pour le mener hors de ce pays² ». Ce qui est en jeu est, là aussi, la préservation d'une certaine ressource en vue du ravitaillement local.

Ces différents éléments expliquent pourquoi la pêche maritime est à la fin du Moyen Âge un enjeu véritablement politique. Le cas bourguignon, s'il est remarquablement documenté, n'est effectivement pas isolé, et la volonté d'emprise des pouvoirs publics sur la mer poissonneuse est significative de l'intégration de celle-ci dans le champ de l'action humaine.

CONCLUSION

Michel Mollat avait insisté en 1983 sur la progressive conscience, au sein des sociétés médiévales, d'une « nécessité » et d'une utilité des pêcheurs et des marchands (Mollat 1983: 91-155). Or, cette promotion sociale des hommes va de pair avec une promotion spatiale de la mer où ils évoluent. Cela correspond à un horizon mental en évolution, où les notions de

2. Archives Départementales de Loire-Atlantique, Nantes, B 19 fo 102 vo, 18 mai 1510.

gain de temps, d'économies réalisées, de transport de masse, deviennent des références dominantes. La mer devient un objet d'expédition en elle-même, dans le cadre de la grande pêche.

La pêche harenguière est la manifestation la plus éclatante de ce phénomène. Elle ravitaille des marchés essentiellement urbains, imposant dans l'intérieur, par le biais d'une série d'étapes (marchés de revente et de redistribution), l'alimentation littorale. C'est un cadre où l'influence de la mer devient celle d'un véritable arrière-pays, à l'instar des campagnes nourricières qui environnent les villes. Cette nécessité de la mer se traduit dans les actes de la pratique par des tentatives de réglementation des pratiques maritimes, intégrant pleinement celles-ci dans le champ des activités « normales », parce que normalisées.

Remerciements

Merci à mon directeur de thèse, Jean-Luc Sarrazin, ainsi qu'aux membres de mon jury de thèse : Jean-Philippe Genet, Jean-Christophe Cassard, Jacques Paviot, Michel Bochaca et Jacques Guillaume, dont les remarques ont grandement contribué à améliorer mon travail. Merci également à mes relecteurs pour leurs commentaires et suggestions éclairantes et à Thierry Buquet.

RÉFÉRENCES

- BARRETT J. H., LOCKER A. M. & ROBERTS C. M. 2009. — 'Dark Age economics' revisited: the English fish-bone evidence, 600-1600, in SICKING L. & ABREU-FERREIRA D. (éds), *Beyond the Catch. Fisheries of the North Atlantic, the North Sea and the Baltic, 900-1850*. Brill, Leyde, Boston: 31-59.
- BURWASH D. 1969. — *English Merchant Shipping, 1460-1540*. David & Charles, Newton Abbot, xii + 259 p. [1^e éd. 1947].
- CASSARD J.-C. 2001. — *Les Bretons et la mer au Moyen Âge, des origines au milieu du XIV^e siècle*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 195 p.
- CLAVEL B. 2001. — L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XII^e-XVII^e siècles). *Revue archéologique de Picardie* NS 19: 9-204. <https://doi.org/10.3406/pica.2001.3065>
- CLAVEL B. & VORENGER J. 2008. — Quelques données sur la pêche et la consommation du poisson en milieu castral dans le comté d'Amiens (Somme, France) du X^e au XIV^e siècle, in BÉAREZ P., GROUARD S. & CLAVEL B. (éds), *Archéologie du poisson: 30 ans d'archéo-ichtyologie au CNRS. Hommage aux travaux de Jean Dese et Nathalie Dese-Berset*. APDCA, Antibes: 61-66.
- COOPLAND G. W. (éd.) 1969. — *Philippe de Mézières: Le Songe du Vieil Pelerin*. Cambridge University Press, Cambridge, 2 vol., [1189] p.
- DARSEL J. 1968. — Contribution de la Bretagne à l'élaboration d'un droit de mer, in COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. SECTION D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE (éd.), Actes du 91^e Congrès des Sociétés Savantes, Rennes, 1966. *Bulletin Philologique et Historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques* 1: 1-14.
- DELORT R. 1984. — *Les animaux ont une histoire*. Seuil, Paris, 391 p.
- HEATH P. 1968. — North Sea fishing in the fifteenth century: the Scarborough fleet. *Northern History* 3 (1): 53-69. <https://doi.org/10.1179/nhi.1968.3.1.53>
- HOCQUET J.-C. 1987. — Poisson du riche et hareng du commun, in MOLLAT M. (dir.), *Histoire des pêches maritimes en France*. Privat, Toulouse: 39-93.
- MOLLAT M. 1983. — *La Vie quotidienne des gens de mer en Atlantique (IX^e-XVI^e siècle)*. Hachette, Paris, 261 p. (Coll. La vie quotidienne).
- MORINIÈRE N. DE LA 1815. — *Histoire générale des pêches anciennes et modernes, dans les mers et les fleuves des deux continents*. Imprimerie Royale, Paris, xxiv + 428 p. <https://doi.org/10.5962/bhl.title.32589>
- PAVIOT J. 1995. — *La Politique navale des ducs de Bourgogne 1384-1482*. Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 387 p.
- SICKING L. 2004. — *Neptune and the Netherlands. State, Economy, and War at Sea in the Renaissance*. Brill, Leyden, Boston, xxxi + 551 p. (Coll. History of Warfare; 23).
- SICKING L. & ABREU-FERREIRA D. (éds) 2009. — *Beyond the Catch. Fisheries of the North Atlantic, the North Sea and the Baltic, 900-1850*. Brill, Leyden, Boston, xix + 422 p. (Coll. The Northern World; 41).
- SICKING L. & VAN VLIET A. 2009. — 'Our triumph of Holland'. War, violence, and the herring fishery of the Low Countries, c. 1400-1650, in SICKING L. & ABREU-FERREIRA D. (éds), *Beyond the Catch. Fisheries of the North Atlantic, the North Sea and the Baltic, 900-1850*. Brill, Leyden, Boston: 337-364. (Coll. The Northern World; 41).
- TOUCHARD H. 1967. — *Le Commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*. Les Belles Lettres, Paris, xxxix + 455 p. (Coll. Annales littéraires de l'Université de Nantes; 1).
- VAN NIEUWENHUYSEN A. (éd.) 1974. — *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*. Commission Royale des anciennes lois et ordonnances, Bruxelles, vi + 649 p.
- WAQUET H. 1913. — Pêcheurs cornouaillais du XV^e siècle. *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* XL: 3-14.

Soumis le 18 août 2017;
accepté le 11 janvier 2018;
publié le 20 avril 2018.